

# Enquête de prévalence de l'allergie à l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes

Jun 2026

L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive annuelle dont le pollen, émis chaque année en août et septembre, est particulièrement allergisant. En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée par la diffusion de ses pollens. En 2024, près de 70 % de la population régionale a été exposée plus de 20 jours à un risque allergique durant la saison pollinique (environ 5,5 millions de personnes, source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes). Dans une précédente [étude conjointe ORS-ARS](#), le coût sanitaire total de l'allergie à l'ambrosie dans la région a été estimé à près de 40 millions d'euros pour une année. L'allergie à l'ambrosie est donc un enjeu de santé publique majeur étant donné sa prévalence importante, les coûts pour le système de santé engendrés par les symptômes et la forte présence de la plante dans la région. De précédentes études ont montré une tendance à l'augmentation de cette prévalence.

Ainsi, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité établir un nouvel état des lieux de la situation une dizaine d'années après la dernière enquête menée. Cette enquête est l'actualisation de celle réalisée en 2014, mais les résultats de ces deux études ne peuvent être comparés entre eux. En effet, en plus de l'extension du périmètre de l'étude à l'ensemble de la « nouvelle » région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs évolutions méthodologiques ont été mises en place afin de tenir compte des recommandations de l'Anses et ainsi stabiliser la méthode, dans l'objectif de pouvoir comparer à l'avenir ces études de prévalence aux études médico-économiques qui seront réalisées plus régulièrement.

## Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'estimer la prévalence de l'allergie à l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes.

Des objectifs secondaires ont également été étudiés : il s'agissait d'estimer la prévalence de l'allergie à l'ambrosie selon la zone d'exposition et d'étudier les connaissances de la population autour de l'allergie à l'ambrosie.



Source : ORS Auvergne-Rhône-Alpes

## Chiffres clés



**6 107**  
personnes  
interrogées



**16,1 %**  
personnes  
allergiques



**82,5 %**  
symptômes  
depuis au  
moins 2 ans



**81 %**  
des ménages  
connaissaient  
l'ambrosie

## Prévalence et symptômes

Un quart des ménages de l'étude comptait au moins une personne allergique à l'ambroisie (25,6 %), 5,4 % de l'ensemble des ménages comptant au moins un cas certain et 22,4 % au moins un cas certain ou probable.

Toutes zones confondues, la prévalence individuelle de l'allergie à l'ambroisie lors de la récente saison pollinique s'élève à 16,1 % de l'échantillon. Cette prévalence est significativement différente selon la zone d'exposition : la zone la plus exposée compte 19,3 % d'allergiques à l'ambroisie, contre 11,4 % en zone la moins exposée.

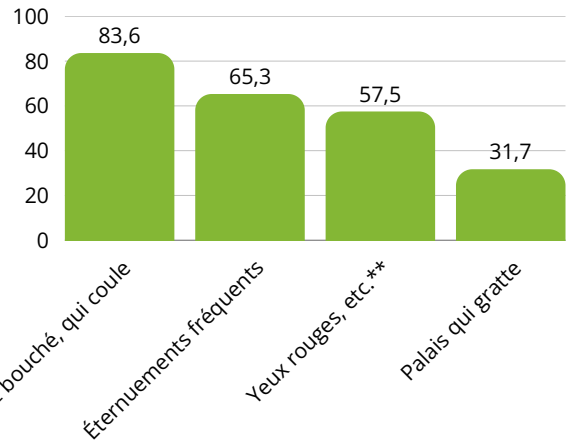
Ce gradient de prévalence était également observé dans les études précédentes.

Parmi les cas certains ou probables\*, les femmes représentent une faible majorité (54,1 %) et les moins de 35 ans représentent 37 % d'entre eux.

*\*Cas certains ou probables : Personnes avec des symptômes caractéristiques de la rhinite allergique ou de la conjonctivite allergique au moins en septembre, depuis au moins 2 ans, avec ou sans test de confirmation allergologique positif pour l'ambroisie.*

*\*\*Cas suspectés : Personnes avec des symptômes caractéristiques de la rhinite allergique ou de la conjonctivite allergique au moins en septembre, depuis 1 an, sans test de confirmation allergologique réalisé pour l'ambroisie ; ou avec ces symptômes au moins en septembre, depuis au moins 2 ans, avec un test de confirmation allergologique réalisé mais négatif pour l'ambroisie.*

Part (%)\* des symptômes déclarés par les cas certains ou probables



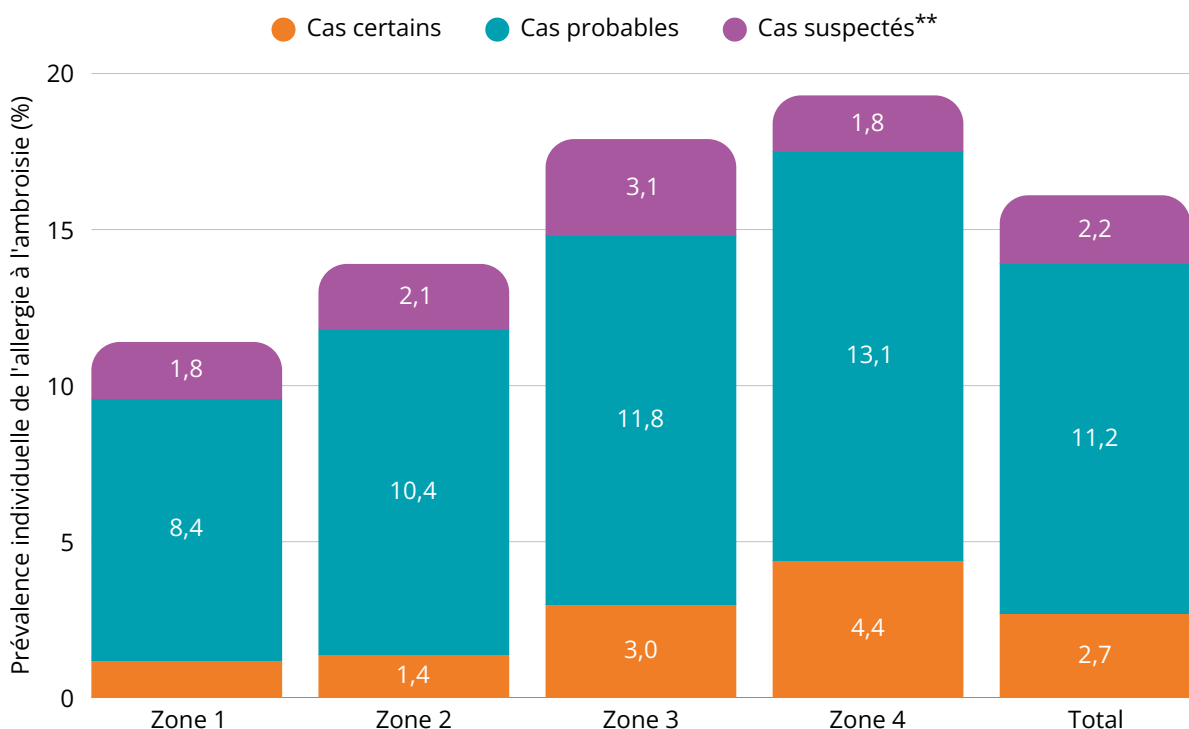
Source : ORS-ARS Enquête prévalence 2025

\*Plusieurs symptômes pouvaient être déclarés simultanément.

\*\* Yeux rouges, piquent, démangent, larmoient

Au sein de l'échantillon, 14 % des individus présentent des symptômes en septembre (cas et hors cas d'allergie) apparus pour la première fois cette année, et 82,5 % d'entre eux les manifestent depuis au moins 2 ans. Le symptôme le plus fréquemment déclaré est le nez bouché ou qui coule (83,6 % des cas certains ou probables).

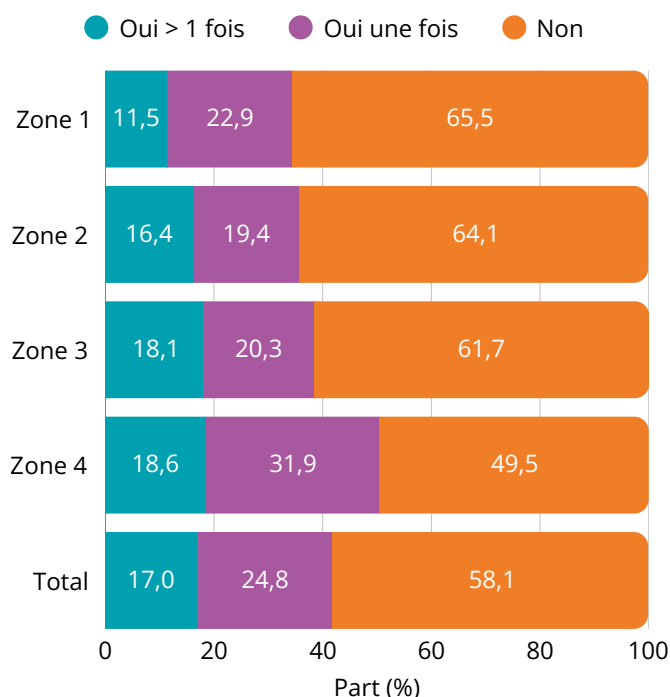
Prévalence individuelle (%) de l'allergie à l'ambroisie selon la zone d'exposition



Source : ORS-ARS Enquête prévalence 2025

## Recours aux soins

Part (%) des cas certains ou probables ayant consulté un médecin dans l'année pour des symptômes en septembre



Source : ORS-ARS Enquête prévalence 2025

Toutes zones confondues, 41 % des cas certains ou probables ont consulté un médecin dans l'année pour des symptômes apparus en septembre. Parmi eux, 17 % ont consulté plusieurs fois et 24,8 % une seule fois.

Suite à l'apparition des symptômes, 44,8 % des personnes allergiques (cas certains ou probables) ont consommé des médicaments sur prescription médicale et 21,9 % ont consommé des médicaments sans prescription.

Les arrêts de travail ou absences scolaires pour ces symptômes étaient minoritaires (4 % des cas certains ou probables). Les personnes concernées sont majoritairement situées dans les zones les plus exposées.

Le recours au traitement par désensibilisation est très faible (3 % des personnes interrogées) alors qu'il s'agit du seul traitement ciblant la cause de l'allergie.

## Connaissances et pratiques

Dans l'ensemble de la région, la grande majorité des ménages (81 %) a déjà entendu parler de l'ambroisie.

La connaissance de la plante est meilleure dans les zones les plus exposées ainsi que chez les ménages avec au moins un cas d'allergie.

Les ménages interrogés avaient majoritairement connaissance de l'ambroisie par des proches (famille, amis) et par la radio ou la télévision.

Cependant, la connaissance de la [plateforme de signalement](#) reste assez minoritaire dans la population, tout comme le fait de signaler la présence de la plante en mairie ou à un référent ambroisie.

Il semble ainsi nécessaire de continuer à communiquer autour des outils existants pour signaler la présence de la plante.



Source : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>

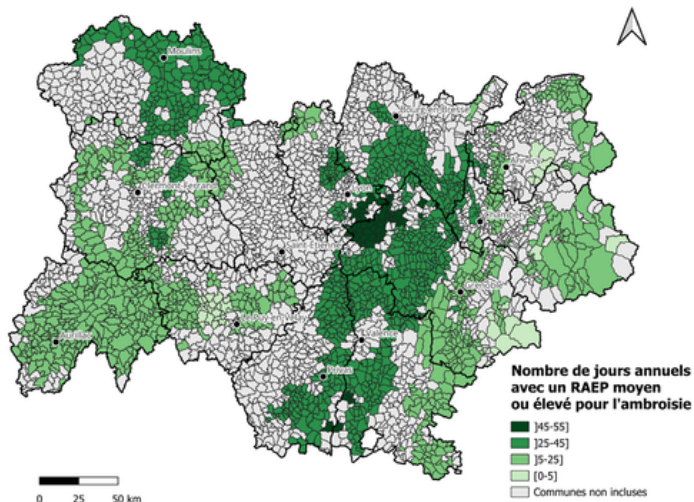
## Perspectives

La région Auvergne-Rhône-Alpes est fortement touchée par la présence de l'ambroisie et la plante poursuit son expansion sur le territoire, avec une augmentation des concentrations polliniques observées chaque année.

Agir contre l'expansion de cette plante est donc un enjeu majeur de santé publique.

L'étude de 2014 montrait une augmentation de la prévalence de l'allergie à l'ambroisie depuis 2004. La présente étude, même si difficilement comparable en raison des différences de méthode, semble montrer la poursuite de cette tendance.

 Cartographie des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes sélectionnées pour chaque zone d'exposition



Source : ORS-ARS Enquête prévalence 2025



## Méthode

Les communes de la région ont été sélectionnées selon leur exposition au pollen d'ambroisie à partir des données fournies par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

Quatre zones d'exposition ont été définies selon le nombre de jours avec un RAEP\*  $\geq 3$  (niveau où les personnes allergiques au pollen d'ambroisie ont de fortes chances de présenter des symptômes).

Cette étude se base sur une enquête téléphonique par questionnaire, menée entre octobre et début novembre 2025 sur un échantillon de la population régionale de 2 590 ménages totalisant 6 107 individus. Une approche par ménages a été utilisée : la personne de référence du ménage répondait pour elle-même ainsi que pour tous les membres du ménage, allergiques ou non.

\*RAEP : Risque allergique d'exposition pollinique. Indice multifactoriel permettant de fournir une information prévisionnelle à quelques jours du risque sanitaire pour les personnes allergiques.

L'ensemble de la méthode est détaillé dans le [rapport complet](#).

### Auteurs :

ORS - Anna Lloyd, Sylvie Maquinghen, Mélanie Yvroud

ARS - Hervé Bertrand, Gilles Bidet, Fabrice Gouédo, Solenn Régnault

### Experts associés :

Lucie Anzivino, PhD, Dr Denis Charpin, Dr Martine Grosclaude, Dr François Payot

